

parvenir réside dans des accords internationaux et le Canada participe activement aux négociations présentement en cours à l'égard de plusieurs denrées. La nécessité s'impose aussi de trouver des débouchés plus importants pour les produits des industries, que les pays en voie de développement s'occupent d'établir. Tout en se préoccupant comme il se doit de la possibilité d'un bouleversement du marché, le Canada a fait un accueil relativement bon au produit manufacturé en provenance des pays en voie de développement. Nous avons très bon espoir que les négociations sur les tarifs qui sont sur le point de se terminer à Genève, le "Kennedy Round", aboutiront à une répartition internationale plus rationnelle et plus efficace du travail et ainsi seront tout particulièrement bénéfiques pour les pays en voie de développement ainsi que pour l'ensemble de la collectivité internationale.

Vu qu'on se rend compte de plus en plus de l'importance des rapports commerciaux pour le développement international et vu que les programmes d'aide n'ont pas donné tous les résultats que déjà on en attendait, certains affirment que le commerce, et non l'assistance, permettra de résoudre le problème du sous-développement. A mon avis, cela frise le simplisme car, en fournissant des capitaux et en aidant à la formation de la main-d'oeuvre en vertu des programmes d'assistance au développement et en offrant de plus grands débouchés aux produits des pays en voie de développement, on se dirige en réalité vers un même objectif, soit le développement international. Grâce à l'expérience acquise au cours des deux dernières décennies, le Canada, comme les autres pays qui ont mis en oeuvre des programmes d'assistance au développement, en est venu à comprendre que la tâche du développement international est beaucoup plus complexe et beaucoup plus grande qu'on ne l'avait d'abord pensé. Nous avons compris qu'un effort de longue durée sera requis et, à l'égard de nos propres programmes d'aide, que des dispositions administratives plus précises et plus vastes ainsi que des objectifs plus clairs et plus nets seront nécessaires.

L'objet de l'assistance, à notre point de vue, est clairement et simplement d'aider les pays en voie de développement à réaliser une mesure de développement économique qui réponde aux besoins et aux aspirations de leurs peuples. Malheureusement, des considérations discordantes ont trop souvent obscurci et déformé cet objectif fondamental. Si nous voulons qu'un véritable développement international se produise à l'échelle voulue à l'aide des seules ressources nécessairement limitées qui soient disponibles, il est essentiel que nous ne perdions jamais de vue l'objectif du développement économique et que nous rejetions d'autres objectifs ou tout au moins que nous leur accordions une importance moindre.

Ainsi, dans certains milieux, on a tendance à considérer l'assistance comme un moyen d'exercer une influence politique. Compte tenu du conflit des idéologies qui constitue un élément tout aussi important de la scène internationale, cette tendance est peut-être compréhensible. Sans aucun doute, espérons-nous que le développement économique encouragera les pays en voie de développement à adopter des régimes de gouvernement compatibles avec nos idéaux de liberté, de société libre, et de respect des lois. Il y a lieu de noter aussi qu'une certaine mesure de confiance et de compréhension doit exister entre le donateur et le récipiendaire, même si ce n'était qu'afin de rendre possibles les dispositions administratives nécessaires pour assurer le succès d'un programme d'aide. Mais, c'est une erreur grave, à mon avis, que d'envisager l'assistance comme un moyen d'atteindre des objectifs politiques immédiats ou de s'acheter